

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la vie sociale des Résidences MAREVA le 09 décembre 2022 à la Résidence Parc Er Vor

Membres présents :

- Représentants des résidents :
 - Madame BILY Annie
 - Madame BRIAND Madeleine
 - Madame DUPRE Odile
 - Madame GOUGAUD Pierrette
 - Monsieur LE MAYEC Jean-Claude
 - Madame PICARD Simone
 - Madame RAVACHE Paulette

- Représentants des familles :
 - Monsieur LE BIHAN Philippe

- Représentant du Conseil d'Administration :
 - Monsieur ROUILLON Eric

- Représentant du personnel
 - Madame LOUIS Yvanne

Assistaient également à la réunion :

- Madame LECUYER Marie (Directrice)
- Madame CRESPIEN Natacha (Directrice Adjointe)
- Madame LE DIOT Marie-Laure (Cadre de santé – Parc Er Vor)
- Madame ROUX Hélène (Cadre de santé - Oréades)
- Madame CORLAY Catherine (Animatrice - Parc du Carmel)
- Madame NOEL Laëtizia (Animatrice - Nymphéas)
- Madame TAMRABET Florence (Animatrice - Parc Er Vor)
- Monsieur GUILLEMET Régis (Animateur - Oréades)
- Madame LORANS Olivia (Service Civique)
- Monsieur PESCHETERO Sébastien (Stagiaire)
- Madame COULON Catherine (Administration)

Résidence du Parc du Carmel
26 rue Vincent Rouillé
56000 VANNES
Tél. 02 97 46 43 54
Fax 02 97 63 49 79

Résidence Les Oréades
26 rue Vincent Rouillé
56000 VANNES
Tél. 02 97 46 43 54

Résidence Les Nymphéas
17 rue du 505è RCC
56000 VANNES
Tél. 02 97 47 07 07
Fax 02 97 47 58 97

Résidence Parc Er Vor
2 rue des Chênes
56890 MEUCON
Tél. 02 97 61 86 10
Fax 02 97 61 86 11

Madame LECUYER accueille les nouveaux membres et présente Madame Hélène ROUX, cadre de santé aux Oréades qui remplace Madame PENSEC qui a fait valoir ses droits à la retraite. Madame ROUX vient du CHBA et elle a déjà exercé en EHPAD au cours de sa carrière professionnelle.

Approbation du dernier Procès-Verbal

Le compte rendu du CVS 14 octobre 2022 n'appelle aucune remarque particulière, *il est approuvé à l'unanimité.*

Point d'étape sur la situation financière

Madame LECUYER revient sur la situation financière de l'établissement et des EHPAD en général qui reste très fragile pour cette fin d'année et en prévision pour 2023.

Elle précise qu'à ce jour les Résidences MAREVA n'ont pas connaissance du montant précis des crédits alloués par l'Etat pour l'année 2022 suite au versement de la Prime Grand Age aux aides-soignantes et à la revalorisation indiciaire pour les fonctionnaires. Par contre, le département a apporté une aide financière aux établissements en difficulté dont a bénéficié l'EHPAD Mareva. Cette aide a permis de régler les fournisseurs et d'effectuer le paiement de l'URSSAF. Les Directeurs des EHPAD du Morbihan réfléchissent à faire un courrier envoyé au Ministère de la Santé. Ils se demandent si les familles des résidents souhaiteraient se joindre à cette démarche.

Laëtitia NOEL, animatrice, demande si les familles sont informées de cette situation financière très tendue. Monsieur LE BIHAN évoque l'importance de l'information aux résidents, aux familles et aux personnels. Il propose de contacter les familles par mail mais Madame LECUYER préfère attendre que la situation soit plus clairement posée car l'établissement ne connaît pas encore le montant exact des crédits de fin d'année de l'Etat.

Madame GOUGAUD, résidente, pense qu'un courrier collectif serait une très bonne démarche pour faire prendre conscience aux parlementaires des difficultés rencontrées par les EHPAD.

Madame LECUYER indique que le prix de journée augmentera de maximum de 6 % en une seule fois. Les Résidences MAREVA vont continuer à maîtriser le plus possible les dépenses, mais en veillant à ce que cela n'impacte pas trop le quotidien des résidents.

Marché restauration : mise en concurrence pour 2024

Madame LECUYER évoque la fin de l'adhésion signée avec le SILGOM. Elle évoque une insatisfaction quant à la hausse des tarifs de 16 % sur l'année 2022 et sur la qualité des repas servis. Madame RAVACHE trouve en effet que le plat principal n'est pas toujours très correct. Un appel d'offres va être lancé pour choisir un autre prestataire pour 2024.

Sport 56 : prestations non reconduites en 2023

Le contrat avec l'association Sport 56 n'est pas reconduit pour l'année à venir, faute de budget suffisant. Les animateurs sportifs intervenaient pour une aide à la marche et de la gym douce.

Monsieur LE BIHAN interroge sur les résidents concernés par ces interventions : Sport 56 prenait en charge environ 110 résidents deux fois par semaine sur l'ensemble de l'établissement. Il souhaiterait avoir un engagement de reprise de ces interventions pour 2024.

Madame LECUYER indique qu'un travail est en cours avec les ergothérapeutes des résidences MAREVA pour proposer des ateliers de marche et de gym douce. Des kinésithérapeutes libéraux interviennent également dans l'établissement sur prescription médicale.

Madame GOUGAUD précise qu'elle a retrouvé plus de mobilité depuis l'intervention de Sport 56.

Madame LECUYER espère pouvoir faire intervenir ce prestataire dès que la situation financière sera plus sereine.

Démarche d'évaluation : « résident traceur »

Dans le cadre de la démarche d'évaluation, il est demandé aux EHPAD d'évaluer le parcours du résident en recueillant l'avis de celui-ci et de confronter le ressenti du résident avec celui de l'équipe soignante et accompagnante afin d'apporter un axe d'amélioration. La Direction et Monsieur LE BIHAN ont assisté à une journée de formation qui était très dense et intéressante.

Les animateurs, animatrices ont assisté récemment au congrès des animateurs où il a été évoqué l'importance de donner la parole aux résidents.

Travaux à Parc Er Vor

La décoration du rez-de-chaussée est terminée et elle est très appréciée par les résidents, les familles et le personnel. Différents supports ont été utilisés : papier peint et stickers sur mesure, vitrophanie et cela contribue à rendre le RDC plus chaleureux.

L'entreprise qui est intervenue s'occupe essentiellement des décorations dans les EHPAD et permet de créer un lieu de vie plus convivial.

Madame LECUYER indique la réfection des auvents qui vient d'être faite sur l'unité Maison Ti Bihan et continuera en janvier 2023 sur les unités Maison aux oiseaux et Maison fleurie.

Bilan des animations 2022

Spectacles :

- Guitariste et chanteur « tout est bon dans la chanson »
- La belle équipe
- Diz Kuiz
- Guitariste et accordéon « Clem et Loulou »
- Orgue de Barbarie avec « Les Moineaux chanteurs »
- Les guinguettes
- Le Chœur d'Hommes
- Chant et guitare avec Philippe Maisonneuve
- L'association les blouses roses finance un spectacle par an sur les Oréades et Parc er Vor, cette année spectacle de violon et guitare avec le Duo Pop-Corn
- La chorale Protestante intervient un samedi par mois sur les Nymphéas.

Plaisirs de la table

- Repas galettes, repas raclette,
- Repas sur l'Irlande, la Bretagne et l'Amérique du Sud.

Restons en forme

- Ateliers vélo,
- Parcours de santé,
- Jeux de pétanque.

Plaisirs et mémoire

- Quiz musicaux avec la borne musicale (Nymphéas et Parc Er Vor),
- Les cinés clubs (musicaux, documentaires),
- Les lotos.

Sorties

- Au bord de mer,
- Au restaurant,
- En bateau,
- En petit train touristique à Vannes,
- Visite d'un centre équestre,
- Le séjour vacances à Saint Dolay avec 6 résidents des Nymphéas.

Plusieurs associations de bénévoles interviennent régulièrement dans l'établissement : la VMEH, les blouses roses, les scouts d'Europe, l'association Protestante, l'équipe d'Aumônerie. Maëna qui a effectué un service civique aux Résidences MAREVA intervient à la VMEH et Régis souligne ses compétences en photographie qu'elle va mettre en pratique auprès des résidents.

Des stagiaires en école de soins ou d'animateurs sont régulièrement accueillis, l'association Saint Vincent de Paul et des étudiants de l'UCO interviendront sur l'année 2023.

Olivia est accueillie depuis quelques semaines en service civique.

Madame LECUYER remercie les animateurs et le personnel pour les animations variées proposées.

Programmation des dates des CVS 2023

- Mercredi 12 avril, 14h30 au Parc du Carmel
- Mercredi 28 juin, 14h30 à Parc Er Vor
- Mercredi 18 octobre, 14h30 aux Nymphéas
- Mercredi 20 décembre, 14h30 au Parc du Carmel

Questions divers

Madame RAVACHE trouve très dommage les changements de personnel qui déstabilisent beaucoup les résidents. Madame LE DIOT précise que les mouvements peuvent être une demande des agents et qu'il faut essayer de respecter une cohésion d'équipes.

Les pochettes d'identification pour le personnel seront effectives en début d'année.

Madame MUNTANER trouve regrettable le retrait des machines à café aux accueils de résidences.

Monsieur LE BIHAN trouve la situation financière des EHPAD très préoccupante. Il fait remonter quelques interrogations de familles sur l'augmentation du prix de journée en deux fois évoqué au dernier CVS, sur les choix de la bourse à projets qui pourraient peut-être être différés et sur la vigilance quant à la situation financière.

La séance se termine à 17 heures 15.

A Vannes, le 30 décembre 2022

La Directrice

Marie LECUYER